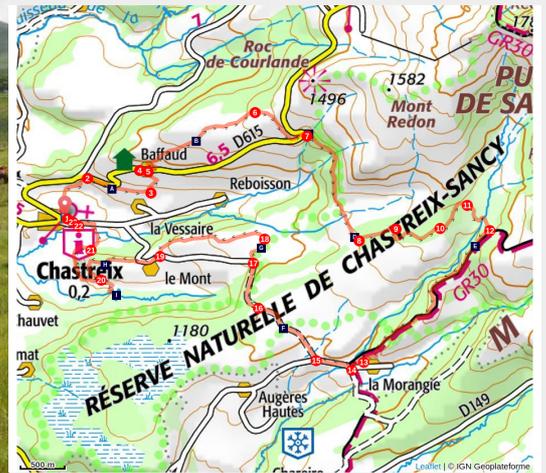


# Du bourg de Chastreix à la vallée glaciaire

Monts Dore - Chastreix



Point de vue sur le massif (RNN Chastreix Sancy)



***Découvrez les paysages variés de l'Artense avec cette randonnée ! Entre forêts, zones humides, pâturages et moyenne montagne, laissez-vous emporter dans ce large panel de paysages le temps d'une journée.***

Cette splendide randonnée vous emmène sur un parcours aux paysages variés entre forêts, zones humides, pâturages et moyenne montagne, Avec un début un peu sportif, le reste de la randonnée est assez roulant. Pensez à bien prendre votre pique-nique avec vous mais surtout votre temps, vous en aurez bien besoin pour vous immerger dans tous les paysages que vous allez découvrir.

## Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 5 h 30

Longueur : 18.3 km

Dénivelé positif : 535 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Faune, Flore, Point de vue

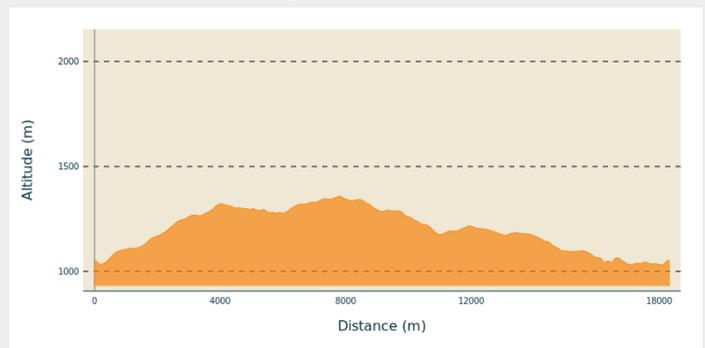
# Itinéraire

**Départ** : Parking à côté de l'église, au centre du bourg

**Arrivée** : Parking à côté de l'église, au centre du bourg

**Communes** : 1. Chastreix

## Profil altimétrique



Altitude min 1030 m Altitude max 1358 m

1. Depuis le parking derrière l'église, emprunter le chemin balisé en vert passant entre les deux maisons, puis tourner à gauche à l'intersection.
2. Rejoindre la route et la longer sur 300 mètres. Emprunter une petite sente sur la droite juste avant le virage. La suivre jusqu'au panneau « la Vessaire ».
3. Poursuivre sur la gauche puis tout droit pour atteindre de nouveau la route.
4. Tourner à droite et longer la route sur une vingtaine de mètres.
5. Traverser la route pour rejoindre la piste balisée VTT sur la droite. Continuer sur la piste jusqu'à atteindre un croisement à la bordure d'une plantation d'épicéas.
6. Prendre à droite puis continuer tout droit jusqu'à rejoindre un parking en bord de route.
7. Emprunter la piste en face et continuer tout droit jusqu'à l'entrée de l'ENS de la Montagne du Mont.
8. Passer la chicane et poursuivre tout droit.
9. Tourner à droite puis à gauche pour rester dans la plantation.
10. Tourner à droite puis à gauche, puis poursuivre jusqu'à la table d'orientation et le point de vue sur les crêtes et le cirque de la vallée de la Fontaine Salée.
11. Traverser l'estive pour atteindre un petit portail (bien penser à le refermer). Poursuivre à gauche.
12. Continuer tout droit dans la forêt (suivre le GR30 balisage blanc et rouge) jusqu'au lieu dit la Morangie
13. Continuer tout droit, puis longer les bâtiments agricoles sur la droite jusqu'au pont traversant la Trentaine.
14. Quitter le GR30 en poursuivant sur la route pour rejoindre le hameau de Ménial.
15. Poursuivre sur le chemin situé à votre droite.
16. Au croisement, continuer tout droit.
17. Arrivé de nouveau à un croisement, prendre à droite pour atteindre les Lades.
18. Se diriger vers la gauche pour emprunter une petite sente boisée entre deux prairies. Poursuivre sur encore environ 700 mètres pour rejoindre la route.
19. Continuer sur la route, passer devant le parking du Mont puis quitter la route en suivant le chemin en face de vous dans le virage.
20. En arrivant à un croisement, tourner à gauche en direction de la cascade des Essarts. Revenir sur vos pas puis descendre le long du chemin en herbe. Poursuivre tout droit puis continuer sur votre droite.
21. Prendre à gauche pour revenir vers la route. Tourner à gauche en direction du bourg de Chastreix.

22. Prendre à droite juste avant la côte, longer le bâtiment agricole, puis tourner à gauche.
23. Tourner à gauche et monter jusqu'à la croix, avant de continuer tout droit jusqu'au bourg de Chastreix et le parking de départ.

# Sur votre chemin...



Murets en pierre sèche et haie de vieux frênes (A)

La réserve naturelle de Chastreix-Sancy (C)

La hêtraie (E)

Les zones humides et ripisylve (G)

La cascade des Essarts (I)

Estive et races locales (B)

La montagne du Mont (D)

Point de vue sur le massif du sancy (F)

La vue sur les crêtes (H)

# Toutes les infos pratiques

## **Recommandations**

- Chiens interdits, même tenus en laisse.
- Voir la réglementation de la Réserve naturelle nationale de Chastreix-Sancy.

## **Comment venir ?**

### Accès routier

A l'entrée de Chastreix en venant de la Tour d'Auvergne, poursuivre tout droit jusqu'à l'église. Pour atteindre la Maison de la Réserve, tourner à droite puis à gauche.

# Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

## Réserve naturelle nationale de Chastreix-Sancy

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : PNR des Volcans d'Auvergne  
Réserve naturelle nationale de Chastreix-Sancy  
Le bourg  
63680 Chastreix  
Tél : 04 73 21 41 74  
E-mail : [contact@reservechastreix-sancy.fr](mailto:contact@reservechastreix-sancy.fr)

La réserve naturelle nationale de Chastreix-Sancy a été créée le 13 juillet 2007 par décret ministériel. Elle protège par une réglementation et une gestion spécifique un territoire de 1894,5 ha aux valeurs patrimoniales exceptionnelles. Cet espace, qui accueille les plus hauts sommets du Massif central, est le lieu de nombreuses activités socioéconomiques, qu'il est nécessaire de concilier avec la préservation de la nature.

La réserve naturelle est un espace, ouvert à tous, accueillant à la fois promeneurs, professionnels (agriculteurs, forestiers, etc.) et naturalistes. Pour profiter et admirer encore longtemps cette nature sauvage et préservée, merci de respecter la réglementation et de prendre connaissance de quelques bonnes pratiques :

Sont interdits :

- les chiens, sauf tenus en laisse sur le GR30
- la cueillette et la collecte de fossiles ou et de minéraux,
- le feu,
- le camping et le bivouac,
- l'usage d'instrument sonore,
- l'abandon de déchets,
- le survol à moins de 300 m (dont drone),
- la circulation de véhicules à moteur.

Certaines activités sportives ne peuvent pas se pratiquer (escalade, vélo), d'autres sont cadrées (alpinisme, équestre, vol libre).

Il vous est demandé de rester sur les sentiers, de respecter les informations fournies sur le terrain (panneaux, gardes) pour éviter le dérangement de la faune et de la flore.

L'ensemble de la réglementation est consultable ici :

<https://www.decouvrir.parcdesvolcans.fr/reserve-chastreix-sancy>



# Sur votre chemin...

---



## Murets en pierre sèche et haie de vieux frênes (A)

Ce chemin faisait autrefois parti d'un véritable réseau rattachant les fermes, les hameaux, les lieux-dits et les villages alentours entre eux. Il est bordé d'anciens murets dits « en pierres sèches », autrement construits sans maçonnerie. Leur utilité résidait essentiellement dans la stabilisation des pentes légères ou la délimitation des parcelles. Est aussi présente une ancienne haie de frênes. En plus du rôle de délimitation, elle jouait un rôle majeur pour le bétail : brise-vent et ombre. D'autre part, ces frênes étaient régulièrement taillés formant des « têtards ». Les branches coupées servaient de bois de chauffage. Les années où la ressource en herbe manquait, les feuilles servaient à nourrir les animaux d'élevage.

Crédit photo : RNN Chastreix Sancy

---



## Estive et races locales (B)

L'estive correspond à la période de l'année où les troupeaux paissent sur les pâturages de montagne. Ce mot désigne aussi le pâturage de montagne même. L'estivage est l'action consistant à mener le bétail sur le pâturage. Dans les zones d'estive du Sancy vous retrouverez comme races locales :

- la Salers reconnaissable à son pelage frisé acajou et ses longues cornes blanches en forme de lyre ;
- l'Aubrac, reconnaissable à son pelage ras beige, ses cornes pointues, ses yeux cerclés de noir presque comme maquillés et ses longs cils.

Crédit photo : RNN Chastreix Sancy

---



## La réserve naturelle de Chastreix-Sancy (C)

Vous vous trouvez ici aux portes de la réserve naturelle de Chastreix-Sancy ! Elle a été créée 2007 dans le but de **préserv**er une **biodiversité emblématique**, une **géologie unique** et une **hydrologie** d'importance.

Trois missions se dégagent : **protéger**, **gérer** et **sensibiliser**. Sont alors menées différentes actions de suivis scientifiques, de chantiers de réaménagement et d'éducation à l'environnement. Ce panneau présente la réglementation principale qui s'applique sur ce territoire protégé.

Crédit photo : RNNCS



## La montagne du Mont (D)

Classée Espace naturel sensible du département du Puy-De-Dôme, la montagne du Mont est au cœur de la Réserve naturelle de Chastreix-Sancy. Autrefois complètement fermée, cette plantation d'épicéa de 46 ha, âgée d'une cinquantaine d'années, a subi plusieurs tranches de travaux visant à sa réouverture.

Cela a permis de diversifier les milieux naturels et de permettre la création d'une mosaïque d'habitats favorables à de nombreuses espèces animales et végétales. Les épicéas, espèces non originaires du Massif central et pauvres en biodiversité associée, disparaîtront progressivement de cette vallée.

Crédit photo : Thierry Leroy - RNNCS



## La hêtraie (E)

Composant près de 80% des 420 hectares de bois et forêts présents sur le territoire de la réserve, le hêtre est une essence tout à fait typique de la région. Il est reconnaissable à son écorce, grise, très fine et très fragile constellée de petites taches blanches (qui sont dues à la présence d'un lichen). On observe sur le bord des feuilles de petits poils notamment quand les feuilles viennent de sortir de leurs bourgeons. C'est grâce à cela que l'on différencie les feuilles du hêtre de celles du charme : « le charme d'Adam, c'est d'être à poil » (entendez que les feuilles de charme ont des dents et que celles du hêtre des poils).

Crédit photo : RNN Chastreix Sancy



## Point de vue sur le massif du sancy (F)

Si le temps est bien dégagé une superbe vue sur le massif du Sancy s'offre à vous. Au centre, le puy de Sancy s'élevant à 1 886 m d'altitude. Il est le point culminant du massif central. A sa droite se trouvent respectivement le puy Ferrand, le puy Gros, le puy de la Perdrix et le Paillaret entouré de pierriers. A sa gauche, on compte le Pas-de-l'Âne, le puy Redon, le Chabane et le Mont Redon. Tous hormis le Mont Redon sont au-delà des 1 700m d'altitude.

Crédit photo : RNN Chastreix Sancy



## Les zones humides et ripisylve (G)

Le terme zone humide désigne un milieu naturel exploité ou non en eau tout ou partie de l'année. Tourbière et mégaphorbiaie font partie de celle que l'on retrouve dans la réserve naturelle. Malgré cette base commune, plusieurs types de zones humides se distinguent.

Autour de vous, vous noterez la présence d'une ripisylve (sur votre droite) qui est un milieu humide de bordure de cours d'eau et d'une prairie humide (sur votre gauche) marquée par la présence de jonc. La fonction des zones humides sont multiples :

- épuratoires, en agissant comme filtre naturel ;
- biologiques car ils permettent l'accueil d'un très grand nombre d'espèces animales et végétales, souvent remarquables ;
- climatiques, avec un rôle de thermo-régulateur naturel en stockant du carbone.

Crédit photo : Elline Conti



## La vue sur les crêtes (H)

Vous pouvez observer de gauche à droite : le Roc de Courlande (1496m), le Mont Redon (1580m), le Pas de l'Ane (1815m), le Puy de Sancy (1886m), le Puy Ferrand (1854m), le Puy Gros (1793m) et le Puy de Paillaret (1721m). Ils sont emblématiques du massif du Sancy, que l'on l'appelle stratovolcan. Il s'est formé par couches successives de lave et de cendre au cours de plusieurs millions d'années. Ce volcanisme explosif couplé à l'action des glaciers durant les longues périodes de glaciation a donné naissance à des reliefs très pentus. Enfin l'érosion a achevé de façonner les sommets.

Crédit photo : Martin Gaillard



## La cascade des Essarts (I)

Derrière et autour de cette magnifique cascade, se trouve une formation rocheuse rare issue du volcanisme : les orgues basaltiques. Ce nom faisant référence à l'instrument de musique leur a été donné par leur forme en colonne.

Ces orgues résultent de la solidification puis contraction d'une coulée de lave. En effet, peu de temps après avoir coulé, elle va se refroidir rapidement et sa surface va se morceler. Ensuite vont se former des polygones qui vont se durcir au fur et à mesure que la température baisse.

Crédit photo : Martin Gaillard